

**Réunion publique du Conseil de quartier Danube  
Le 13 octobre 2010 à l'école élémentaire 30 rue Manin**

**Présentation de « Paris Santé Nutrition »**

En présence de Christophe NAJEM, Conseiller délégué chargé de la santé

« Paris Santé Nutrition » est un programme de lutte contre le surpoids et l'obésité à destination des enfants de 3 à 12 ans, ce plan s'intègre dans le cadre de la politique municipale de santé publique.

Les questions de santé sont de la compétence de l'état, cependant la Ville a voulu s'y investir de trois façons :

- en favorisant l'implantation de centres de santé associatifs et de maisons pluridisciplinaires de santé ;
- en faisant travailler les professionnels de santé entre eux, en favorisant le travail en réseau, ainsi le Conseil de santé se réunit 3 fois par an à la Mairie du 19<sup>ème</sup> ;
- par la prévention (contre les maladies sexuellement transmissibles, le cancer du sein, l'obésité...)

Le surpoids et l'obésité des enfants constituent un problème de santé publique majeur, entraînant des risques de maladies cardio-vasculaires et de diabète.

La Ville de Paris est impliquée depuis 2004 dans un certain nombre de programmes.

Le 19<sup>e</sup> est l'arrondissement le plus jeune et le plus populaire de Paris. Il compte trois quartiers « Politique de la Ville » où la population est particulièrement défavorisée, dont le quartier « Danube – Solidarité ». Pour toutes ces raisons le 19<sup>e</sup> (avec le 13<sup>e</sup> et le 15<sup>e</sup>) est un arrondissement pilote du programme « Paris Santé Nutrition » depuis 2009.

Ce programme a pour objectif de promouvoir l'activité physique auprès des enfants et de leur environnement (parents, enseignants), de favoriser la mise en réseau des acteurs locaux et départementaux, de valoriser les actions déjà existantes dans ce domaine (le centre social et culturel Danube fait par exemple un travail très intéressant d'éducation à la santé), de mettre en place des actions locales.

Il s'articule autour de trois axes majeurs :

- l'information et la sensibilisation autour de la nutrition
- l'éducation à la santé des enfants et de leur environnement
- la prise en charge et l'accompagnement des enfants en situation de surpoids

L'éducation des enfants à la santé et au goût du sport se fait à l'école, mais il apparaît nécessaire de sensibiliser aussi les parents, et de les renseigner en cas de besoin sur les réseaux professionnels spécialisés aptes à apporter aux enfants une aide nutritionnelle, psychologique et sportive.

- La première action mise en place dans le cadre du programme est l'opération « un fruit pour la récré ». Il s'agissait de la distribution d'un fruit (une fois par semaine de janvier à juin), accompagnée d'un programme pédagogique, dans 21 écoles

maternelles et élémentaires au moment de la récréation. 3650 élèves dans le 19<sup>e</sup>, dont près de 800 dans le quartier Danube, ont ainsi été initiés au goût des fruits et à différentes façons de les préparer.

- L'exposition « plaisir et vitamines » a été installée dans les mêmes écoles, et cela va être étendu cette année à de nouveaux établissements.
- Le concours « Exprime-toi sur les fruits » a été organisé en partenariat avec la Caisse des Ecoles et le Ministère de l'Alimentation et de l'Agriculture dans 20 centres de loisirs du 19<sup>e</sup>. 23 animateurs ont reçu une formation adaptée et 170 enfants y ont participé.
- « Paris Santé Nutrition » assure aussi une présence en milieu extérieur, notamment sur les marchés et devant certains commerces, au contact de tous les habitants de l'arrondissement. Le but est de donner aux passants des informations nutritionnelles, d'orienter éventuellement les enfants en surpoids vers les professionnels de santé spécialisés. Cette opération sera reproduite toute l'année et étendue à d'autres commerces de l'arrondissement.
- Un évènement a été organisé le 9 juin sur le TEP Michelet dans le cadre de « Paris Santé Nutrition » : 120 enfants des centres de loisirs ont participé à des animations ludiques et sportives, en présence de professionnels de la filière fruits et légumes.

Prise en charge, suivi et évaluation sont assurés en partenariat avec les médecins du réseau REPOP (Réseau de prise en charge des enfants obèses, constitué de spécialistes) en relation avec la Santé Scolaire : aides nutritionnelle et psychologique, orientation vers l'espace Pailleron pour donner aux enfants le goût du sport. La Mairie souhaite développer des partenariats avec tous les espaces sportifs de l'arrondissement.

Il apparaît nécessaire d'améliorer le dépistage et l'orientation vers des professionnels et pour ce faire de former des animateurs relais dans les centres de loisirs, les écoles, etc.

Toutes ces opérations sont validées par un comité scientifique constitué de professionnels.

Les habitants qui le souhaitent seront formés en janvier en Mairie du 19<sup>e</sup> et pourront participer activement à Paris Santé Nutrition, en accompagnant les enfants, en tenant des stands....

### **Y a-t-il une formation pour les parents ?**

*C'est l'objet de la méthode adoptée dans le cadre de « Paris Santé Nutrition », qui consiste à accompagner la distribution de prospectus et à aller vers la population. En ce moment montage d'un programme de formation en direction des intermédiaires et des relais.*

### **Existe-t-il une liste des médecins spécialisés ?**

*Le REPOP, qui travaille notamment à l'hôpital Robert Debré, a établi une liste de médecins généralistes et de pédiatres spécialisés. Mais cette liste est diffusée auprès des médecins généralistes uniquement car il est interdit à la Mairie de communiquer l'adresse d'un médecin en particulier.*

### **Le programme s'adresse-t-il aussi à des écoles privées ? La prévention s'étendra-t-elle aux crèches ?**

*Les équipes de « Paris Santé Nutrition » travaillent en relation étroite avec les services de la PMI (Protection maternelle et infantile).*

*Pour commencer, le programme vise les 2/12 ans, mais à terme il pourrait être généralisé à toutes les tranches d'âge. Volonté de travailler bientôt dans les collèges et d'aller vers les parents, via des actions aux pieds des immeubles prévues pour l'année à venir.*

*Aucun projet n'est entamé avec un établissement privé, mais si une école en fait la demande elle sera associée au programme.*

### **Comment entrez-vous en contact avec les parents ?**

*Par l'intermédiaire des écoles et surtout des enfants, mais aussi dans les marchés et commerces afin de toucher toutes les catégories sociales.*

### **Que pensez-vous des goûters récréatifs dont les prix ont beaucoup augmenté ces derniers temps alors que les goûters contiennent beaucoup moins (suppression des viennoiseries, sucreries...) ?**

*La question du coût des goûters est réglée dans le cadre des affaires scolaires et périscolaires. Il est vrai qu'il y a une volonté de la part de la diététicienne de la Caisse des écoles de proposer des goûters plus équilibrés, adaptés aux besoins nutritionnels des enfants en fonction de leur âge.*

## **Calendrier et modalités du renouvellement du groupe d'animation**

Le Conseil de quartier est un lieu d'échange entre les habitants et les représentants de la Mairie, ainsi qu'un certain nombre d'institutions, sur la vie du quartier. Ainsi, en juin, un promoteur immobilier était venu présenter son projet pour la parcelle boulevard d'Indochine/rue des Marchais.

Le Conseil de quartier s'articule autour d'un groupe d'animation divisé en trois collèges :

- un collège constitué d'associations actives sur le quartier
- un collège désigné par le Conseil d'arrondissement, en respectant la diversité de ses orientations politiques
- un collège constitué d'habitants tirés au sort parmi les volontaires dans le respect de la parité.

Le groupe d'animation se réunit de trois à cinq fois par an. Ses rôles sont de préparer les ordres du jour des réunions publiques, d'assurer le suivi des projets, d'organiser des moments de convivialité et de solidarité dans le quartier, et de constituer des groupes de travail. Le Conseil de quartier Danube a par exemple mis en place un groupe de travail « Urbanisme et aménagement » qui a réalisé une étude sur les passages des portes Brunet et Chaumont, suite à quoi une marche exploratoire a été organisée avec le service de la Ville et de la Mission tramway pour en pointer les dysfonctionnements. Une lettre de Roger Madec, Maire du 19<sup>e</sup> arrondissement, à Bertrand Delanoë, a ensuite synthétisé les actions proposées par le groupe de travail en lien avec la Mairie.

Le Conseil de quartier est aussi à l'initiative du projet de Café des enfants dans le quartier Danube, constitué en association l'année dernière et actuellement à la recherche d'un local pour développer ses activités.

Les membres du groupe d'animation participent depuis deux ans à l'organisation de « Milhaud en fête », fête inter-Conseils de quartier située sur l'allée Darius Milhaud, qui a rencontré un vif succès l'an passé. Les membres des groupes d'animation sont par ailleurs régulièrement invités à des réunions de concertation sur les thèmes importants pour la vie du quartier (Autolib', Antennes-relais, réforme des étalages et terrasses, ...) ou à des visites (Assemblée nationale, Régie de quartier du 19<sup>e</sup> Nord, ...)

Le tirage au sort pour un mandat de deux ans aura lieu le 1<sup>er</sup> décembre.

## **Questions diverses**

**Il y a trois ans environ une demande avait été faite à la Mairie dans le cadre du Conseil de quartier d'intervenir auprès de la RATP pour que le terminus de la ligne 7 bis se fasse à la station Danube.**

*Les demandes de ce type sont extrêmement compliquées à mettre en œuvre et occasionneraient des travaux trop lourds. On note quand même une amélioration sensible de la qualité du service sur cette*

*ligne, notamment depuis la mise en place du dispositif SIEL (Système d'Information en Ligne) qui permet d'informer les voyageurs en station sur les temps d'attente avant la prochaine rame.*

**Souhait que quand les travaux occasionnent des pertes importantes de stationnement dans une zone définie, celui-ci devienne gratuit.**

*Il peut arriver qu'à la suite de travaux importants de voirie, certaines places de stationnement soient temporairement supprimées. Compte tenu du faible coût du stationnement résidentiel mensualisé (moins de 1€ par jour), la Ville de Paris n'a pas mis en place de mécanisme de compensation financière.*

**Souhait exprimé à plusieurs reprises que soit créée une navette dans le quartier.**

*L'allocation de ressources financières pour les transports en Ile de France est géré par le STIF (Syndicat des transports d'Île de France). Aujourd'hui, le STIF considère que le réseau de transports urbains de la Ville de Paris (bus, métro, tramway) est suffisamment dense par rapport à d'autres territoires franciliens qui mériteraient un effort financier particulier pour améliorer leur situation. C'est la raison pour laquelle, le projet d'une navette dans le quartier ne verra certainement pas le jour à court terme.*

**Que faut-il faire du matériel (peinture, gravats...) et des déchets après avoir fait des travaux ?**

*Appeler le 3975.*

**Souhait que les centres d'animation et de loisirs soient ouverts plus tard, notamment pour ne pas laisser les jeunes désœuvrés dans la rue.**

*Une concertation (sur ce sujet et bien d'autres) intitulée « les Etats généraux de la nuit » est en cours actuellement. Nous restons dans l'attente de ses conclusions.*

**Dans le quartier Amériques les poubelles sont encombrées de déchets verts, existe-t-il un autre système de traitement de ces déchets ?**

*François Dagnaud a lancé un système de compostage pour les immeubles qui en font la demande, sous réserve de quelques conditions (notamment qu'ils disposent d'un espace adéquat). Ce système fonctionne bien dans des immeubles en copropriété. Pour un quartier de maisons individuelles, il faudrait en faire la demande afin que la faisabilité d'un tel dispositif puisse être étudié.*

**De nombreuses poubelles jaunes sont refusées parce que le tri est mal fait.**

*C'est en effet un problème, il faudrait organiser des formations collectives et impliquer les bailleurs sociaux davantage.*

---

Bureau des Conseils de quartier  
01 44 52 29 62 / 01 44 52 29 85  
5/7 place Armand Carrel – 75019 Paris  
[www.mairie19.paris.fr](http://www.mairie19.paris.fr)

